

Montbizot - Neuville sur Sarthe :
2 structures Petite Enfance
pour les 0-3 ans



David CHOLLET

Maire de Soulligné sous Ballon

Président
de la Communauté de communes
Maine Cœur de Sarthe

Une nouvelle équipe d'élus communautaires est installée depuis le 10 juillet dernier. Les conseillers municipaux représentant votre commune ont intégré depuis quelques semaines les commissions thématiques au sein

desquelles nous allons travailler pour porter un projet de territoire au service de tous les habitants de Maine Cœur de Sarthe.

Le début de mandat est perturbé par cette crise sanitaire qui bouleverse notre quotidien. Nous sommes vigilants aux difficultés que pourraient rencontrer certaines entreprises, certains commerçants ou artisans. Mobilisée avec la Région, le Département, la Banque des Territoires, notre collectivité dispose d'un fonds de 200 000€ mobilisable pour les entreprises de moins de 50 salariés. Un accompagnement personnel des chefs d'entreprises en difficultés est mis en place afin de passer cette période parfois compliquée. Nous restons plus que jamais, au côté du Club d'entreprises Cœur de Sarthe, attentif à notre vie économique. Aujourd'hui, notre territoire communautaire compte 100 entreprises totalisant plus de 1300 salariés. Nos zones d'activités sont attractives et nous poursuivons dès 2021 nos aménagements afin d'accueillir très vite de nouvelles entreprises.

Le projet que nous déclinerons sur le mandat aura pour fil conducteur le Plan Climat-Air-Energie territorial et son programme d'actions adoptées en 2019. Aussi, nous travaillerons sur l'amélioration des performances énergétiques de nos habitations, sur la qualité et l'impact environnemental de nos constructions, sur la production d'énergies propres. Nous aurons à définir une vraie stratégie de la mobilité afin de vous proposer une offre de transports et de services alternative au « tout voiture », tout en prenant en compte les attentes différentes selon les populations (scolaires, actifs, personnes âgées,...). A ce titre, nous pouvons d'ores et déjà se satisfaire de la rénovation de la ligne TER qui traverse notre territoire, et qui pourrait être à l'avenir le support d'une ligne expérimentale en termes d'énergie propre.

Nous ne perdons pas de vue les aspects liés à une consommation durable et responsable, d'une part sur le champ

de l'approvisionnement local, d'autre part sur une compétence historique de notre intercommunalité : la gestion des déchets et emballages recyclables. Nous aurons dès 2021 à optimiser nos modes de gestion tout en faisant face à un contexte qui nous impacte lourdement : effondrement des prix de reprise des matériaux à recycler, évolution des charges de nos prestataires. Nous aurons également à observer davantage de rigueur dans le tri de nos emballages. Ces éléments nous impactent et nous conduisent pour 2021 à anticiper une évolution des coûts de ce service. Stables depuis plusieurs années, une revalorisation modérée des redevances sera nécessaire.

Le 1^{er} décembre, nous avons ouvert la 2^{ème} structure d'accueil pour les 0-3 ans. Ce bâtiment a été conçu pour être exemplaire en matière de consommation énergétique. Les matériaux utilisés, tant dans la construction que dans le mobilier et les équipements, garantissent les performances exigées, et ont un impact limité sur la qualité de l'air dans le bâtiment pour le bien-être des enfants.

Ces performances, nous les porterons dans tous nos projets.

Notre action sur la démographie médicale débutée il y a 10 ans porte aujourd'hui des résultats. De jeunes médecins arrivent. Sur les 16 qui exercent sur le territoire, 13 se répartissent au sein des 4 maisons médicales construites par la communauté de communes. Avec l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux, il nous faut poursuivre ce travail commun qui bénéficie à tous les habitants.

Notre territoire, de par sa proximité avec Le Mans, mais aussi avec ses communes dynamiques, est un cadre idéal pour habiter, vivre agréablement, travailler, se divertir, tout en bénéficiant de services de proximité. Il sera entièrement connecté à la fibre optique en 2022, laissant des possibilités d'innovations d'usages multiples pour l'avenir.

Je souhaite que 2021 soit l'année d'un retour à une vie sociale, économique, associative la plus normale possible. Que 2021 puisse vous permettre de vous retrouver, en famille, pour partager tous ces moments de bonheur du quotidien.

Meilleurs vœux à toutes et tous.



Communauté de communes
Maine Cœur de Sarthe

ZA Les Petites Forges
918, rue des Petites Forges
72380 JOUÉ L'ABBÉ

Téléphone : 02 43 27 37 20
Mail : contact@mainecoeurdesarthe.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h

Responsable de publication :
David CHOLLET, Président

Coordination du bulletin :
Le Président, les Vice-Présidents, les conseillers délégués et les agents de la communauté de communes

Maquette/Création et Impression :
Compo72 Imprimerie - LE MANS

Tirage : 11000 exemplaires

Date de publication : décembre 2020

Crise sanitaire 2020 : Une année particulière pour tous

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe s'adapte depuis le début de l'année à cette crise sanitaire liée à la COVID 19 pour répondre au mieux à ses habitants et à toutes les composantes de son territoire. D'un confinement à l'autre la collectivité n'a cessé de garantir le fonctionnement de ses services et leur ouverture avec les mesures de protection qui s'imposent tant pour les usagers que pour les personnels.

En présentiel, les agents sont là pour accueillir les parents et les enfants sur les multi accueils, pour les usagers de la déchèterie, pour la distribution des sacs ordures ménagères, pour les nouveaux arrivants sur le territoire...

En présentiel ou en télétravail, les agents sont là, pour informer, renseigner, rester en contact avec les habitants, les collectivités, les entreprises et les différents partenaires.

En présentiel ou en visioconférence, les élus nouvellement installés sont là, pour travailler, reprendre les dossiers en cours, engager les réflexions du nouveau projet de territoire et poser les enjeux du mandat.

En présentiel ou en visioconférence, les partenaires sont à nos côtés pour nous accompagner à adapter les services.

Les décisions prises liées à la Crise COVID-19 :

ÉCONOMIE

PARTICIPATION de la collectivité au Fonds Territorial Résilience avec la Région des Pays de la Loire, le Département de la Sarthe et la Banque des territoires pour aider les

entreprises de 10 salariés et moins, avec un engagement financier de 50 000 € sous forme d'avances remboursables. Ce travail collaboratif et l'engagement de nos partenaires à la même hauteur permettent de mobiliser une enveloppe de 200 000 € sur Maine Cœur de Sarthe. A ce jour, 8 sociétés bénéficient de ce dispositif.

SOUTIEN du service de développement économique, en lien étroit avec le club d'entreprises Cœur de Sarthe, et au plus près des entreprises du territoire pour informer et accompagner sur les dispositifs.

REDUCTION de 50 % des redevances ordures ménagères en matière d'hébergement touristique et de restauration.

SANTÉ

SUSPENSION des loyers d'avril et de mai des maisons de santé et cabinets médicaux en soutien à nos professionnels de santé mobilisés et à ceux empêchés d'exercer.

MISE A DISPOSITION sur plusieurs mois d'un local paramédical à La Guierche et d'un véhicule, aux infirmiers du territoire, en charge des patients atteints du covid 19 dans le cadre du dispositif ambu 72.



ACTION SOCIALE

La Maison des Projets, met en œuvre la politique sociale de la collectivité. Ce partenaire mobilisé aux côtés de la Communauté de communes, a su être réactif, inventif pour réadapter l'ensemble de ses services afin de répondre à ceux qui en ont le plus besoin.

L'Épicerie Sociale et Solidaire s'est adaptée, grâce aux personnels et bénévoles mobilisés, pour permettre à plus de 70 bénéficiaires l'accès, toutes les semaines aux produits de première nécessité, gardant ainsi un contact régulier avec ces bénéficiaires et adhérents du centre social.



En cette fin d'année, ce service est plus que jamais mobilisé et sollicité.

Centre de loisirs

C'est une offre adaptée et de proximité répondant aux prescriptions sanitaires que le Centre Social a pu proposer pour l'accueil des enfants cet été (sur 6 sites au lieu de 3) permettant aux familles de reprendre le travail en toute quiétude.

Mercredis

L'accueil des enfants le mercredi sur les 3 sites a retrouvé dès septembre, sa fréquentation antérieure, nécessitant une organisation et un protocole sanitaire stricts pour la maison des projets et ses salariés.

PETITE ENFANCE

Le relais Petite Enfance, quant à lui reste en lien avec les familles et les assistantes maternelles par la diffusion régulière d'informations et d'actualités utiles ainsi que par des permanences téléphoniques. Les animatrices du relais petite enfance font preuve d'imagination pour remplacer les jeux et rencontres et tous les temps forts annulés et garder le contact avec les assistantes maternelles.

Le multi accueil de Montbizot a pu rouvrir le 11 juin dernier avec un protocole rigoureux et des changements de pratiques, pour accueillir parents et enfants.

Le nouveau multi accueil de Neuville sur Sarthe, dont la construction n'a pas subi trop de retard, est opérationnel depuis le 1er décembre 2020.

ENVIRONNEMENT

La collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables a toujours été assurée par les prestataires. Après 4 semaines de fermeture, les déchèteries de Montbizot et de Neuville sur Sarthe ont pu rouvrir progressivement, pour les professionnels d'abord, pour le dépôt des déchets verts ensuite. Ce service fonctionne normalement depuis juin, permettant un accès tous les jours sur l'une des deux déchèteries. Ce service reste ouvert depuis ce deuxième confinement. Toujours fréquentées de façon régulière, on peut regretter certains comportements d'usagers faisant fi du port du masque, malgré le rappel des consignes et des affichages explicites.

Développement et animation économiques, touristiques

Démographie médicale



Eric BOURGE,
Vice-président en charge du
développement économique et de
la démographie médicale
Maire de la Guierche

« **Mobilisés, déterminés, engagés** », voilà l'état d'esprit dans lequel nous sommes en ce début de mandat malgré les successions de crises sanitaires, économiques, sociales et environnementales, que nous traversons.

Mobilisés tout d'abord, aux côtés des chefs d'entreprises, des artisans

et de l'ensemble des acteurs économiques pour conforter l'emploi, soutenir les outils de production, ou pour accompagner les porteurs de projets. Bien sûr, nous avons une attention particulière auprès de notre « Club d'entreprises Cœur de Sarthe » qui rayonne maintenant sur l'ensemble de notre territoire et qui prend tout son sens dans le contexte sanitaire actuel en renforçant les liens, la solidarité et les réseaux. Sur ce champ économique, nous nous impliquons également dans les mécanismes de relance et de croissance verte, dans le « Fonds territorial Résilience » et dans des aménagements de zones d'activités toujours plus vertueux sur le plan environnemental.

Déterminés ensuite, pour soutenir nos commerces et nos services de proximité qui sont à la fois l'âme et le poumon de nos villages et de notre communauté de communes. Nous devons collectivement étudier ce qu'il est possible de faire pour impulser de nouvelles initiatives (union des commerçants, plate-forme de e-commerce, etc...) permettant d'atténuer les difficultés d'aujourd'hui en raison des fermetures répétées et pour mieux se préparer aussi, à des compléments d'activité demain.

Engagés enfin et surtout, en direction de nos professionnels médicaux et paramédicaux, des professionnels qui sont toujours en première ligne dans cette crise sanitaire. Nous leur transmettons d'ailleurs toute notre reconnaissance. Là encore nous sommes présents, dans le cadre de notre Projet de Santé, pour maintenir et développer l'offre de soins dans un maillage territorial équilibré. Nous sommes également en veille sur de nouvelles pratiques telle que la télé médecine, ou tout simplement disponibles pour faciliter les liens et les échanges au sein de notre territoire communautaire.

Notre Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe a beaucoup d'atouts, beaucoup de talents et nous pouvons collectivement nous en féliciter. Au cours de ce mandat, nous serons au rendez-vous pour promouvoir ces énergies positives, pour consolider notre attractivité et pour faire en sorte que notre développement soit profitable à toutes et à tous, guidé par notre avenir commun...!



Samuel HAMELIN,
Conseiller délégué au
développement touristique et
commerce local

Maire-adjoint de
Neuville-sur-Sarthe

Depuis son installation, la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe affirme son ambition en matière de développement

touristique et du commerce local en créant un groupe de travail dédié à ces deux thématiques.

L'activité touristique est un facteur important dans le développement économique avec les emplois qu'elle génère, elle contribue également à l'aménagement de notre territoire.

Nous porterons ensemble, avec l'office du tourisme, une politique ambitieuse en soutenant tous les acteurs et en accompagnant les futurs projets afin de mettre en valeur notre patrimoine sur le territoire.

De même, nos habitudes de consommation évoluent, nous travaillerons ensemble afin de soutenir et accompagner les projets en matière de commerce local car celui-ci représente un nombre d'emplois conséquent et parce qu'il contribue à la dynamique de notre territoire.



Un contexte économique forcément particulier en 2020



Le Club d'Entreprises
Cœur de Sarthe

David LEROY, Président

Entrepreneur du territoire, ou simplement habitant du territoire Maine Cœur de Sarthe, vous pouvez parfois vous poser vous-même ces deux questions : qu'est-ce

qu'un club d'entreprises et quel en est son rôle ?

Cette année, si compliquée pour nos entreprises, est venue nous rappeler son rôle prépondérant : apporter un soutien important afin de valoriser nos entreprises, et être un relais fort entre celles-ci et les différents partenaires du territoire.

Parce que les entreprises avaient besoin de se retrouver, d'échanger plus encore, de partager leurs savoir-faire et leurs connaissances, notre association a très vite évoluée depuis sa création il y a cinq ans. De 8 membres fondateurs, nous sommes passés aujourd'hui à plus de 60 adhérents, PME, TPE, industries comme micro-entreprises.

Bien entendu, durant la période de confinement, le club est resté actif. Symboliquement d'abord, nous avons considéré la cotisation annuelle de 2020 valable également pour l'année prochaine; certains de nos adhérents œuvrant dans le secteur de l'événementiel par exemple ; il nous fallait les soutenir.

Par la suite, nos entreprises adhérentes se sont pleinement mobilisées, pour la réouverture des déchèteries intercommunales aux professionnels



par exemple. Nous tenons à remercier d'ailleurs la communauté de communes, qui s'est portée très vite à notre écoute.

Un adhérent a, de son côté, mis à disposition ses locaux pour une autre entreprise du territoire, dont le bail arrivait à échéance durant le confinement.

D'autres initiatives ont émergé de nos entreprises – elles ont été nombreuses - témoignant là encore d'une solidarité sans faille ! Comment ne pas oublier la fabrication et la production de masques de la société Maliterie.com.

Toutes ces initiatives ont été relayées sur nos réseaux sociaux. Vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux à nous suivre, sur notre page facebook @clubcoeurdesarthe notamment. Nous sommes ainsi devenus le troisième réseau d'entrepreneurs en Sarthe le plus suivi ! Cela témoigne de notre dynamisme, et nous vous en remercions. A ce titre, nos animations ont repris à la rentrée avec le lancement d'Ateliers Connectés, formations gratuites dédiées à nos entrepreneurs pour se familiariser aux réseaux sociaux ! Un véritable succès qui se pérennisera.

Vous le voyez, notre club d'entreprises vit ! Il continuera, grâce à vous, à échanger, fédérer, partager, réseauter et entreprendre en toute convivialité, l'ADN même de notre club d'entreprises !

Bien à vous toutes et tous



Ateliers
connectés



Magali LAINÉ

Vice-Présidente

**En charge de la Vie des familles,
l'action sociale et la Petite Enfance,
Maire de Joué l'Abbé**

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe qui a cette compétence et la Maison Des Projets travaillent ensemble cette politique sociale pour vous offrir des services de qualité.

Pour la vie des familles c'est de pouvoir vous proposer des solutions de mode de garde avec 2 Structures Petite Enfance, des Assistantes maternelles pour les Ptit's Bouts; ainsi que des centres de loisirs, des mercredis pour les enfants et des lieux d'accueil pour les jeunes sans oublier des activités pour les familles.

La communauté de communes mène également des actions envers les plus démunis avec une épicerie sociale et solidaire gérée par la Maison des Projets et en collaboration avec les CCAS des communes.

Pour tous ces thèmes, les élus œuvrent pour vous satisfaire au quotidien.

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe déploie son service public de la Petite Enfance

2 structures d'accueil pour les 0-3 ans sur le territoire Maine Cœur de Sarthe

DEPUIS 10 ans

MONTBIZOT

1 Multi accueil

1 relais Petite Enfance



DEPUIS LE 1ER DECEMBRE

MONTBIZOT + NEUVILLE SUR SARTHE

2 Multi accueils

1 relais Petite Enfance

1 lieu d'accueil Enfants Parents (en expérimentation)

Un seul projet pédagogique défendant les valeurs d'hier et d'aujourd'hui pour demain

Un seul règlement de fonctionnement

Une identité partagée

Faire garder son enfant est une préoccupation majeure pour les familles. Avec les changements de notre société, les besoins en mode d'accueil évoluent. C'est pourquoi la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe accompagne ces évolutions et se mobilise pour proposer une offre variée pour les jeunes enfants : Accueil à temps plein, chez une assistante maternelle ou en collectif ; accueil occasionnel, accueil d'urgence ou accueil mixte.

Si la communauté de communes mise aujourd'hui sur les plus petits c'est parce qu'il s'agit de préparer leur avenir et donc celui de tous, de tracer dès aujourd'hui le devenir d'une société où chacune, chacun ait sa place. C'est avec cette ambition que nous œuvrons de manière volontaire sur

l'accompagnement à la parentalité. Ainsi, la politique de la Petite Enfance met au cœur du projet de notre territoire l'enjeu fondamental de l'égalité.

L'offre du service Petite Enfance confirme cet engagement et affirme notre priorité pour la qualité des modes d'accueil avec le souci constant du bien être des tout-petits et du choix des familles.

Le service Petite Enfance vous apporte de nombreuses garanties : une écoute pour identifier vos besoins, un éventail complet de mode d'accueil, une harmonie dans les propositions, des professionnelles à votre écoute et des animations variées qui contribuent à l'éveil de votre enfant, à sa socialisation, et donc à son bien être de demain !

*La nouvelle structure Petite Enfance
à Neuville sur Sarthe*



Dans la pratique ?

Vous avez besoin d'un accueil, d'un renseignement concernant votre jeune enfant, d'un accompagnement pour un calcul concernant votre salariée assistante maternelle...



UN SEUL NUMERO : 02 43 20 42 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30*

(*sauf 1^{er} vendredi de mois ouverture accueil téléphonique 8h30-12h)

Un SEUL SITE INTERNET : www.mainecoeurdesarthe.fr

Rubrique Vivre / Enfance et Jeunesse / Service petite enfance

Quel mode d'accueil choisir pour votre enfant ?

Il existe différentes formules d'accueil pour votre enfant sur le territoire Maine Cœur de Sarthe, au-delà de l'individuel ou du collectif ; il est important d'être au clair avec vos souhaits, venez nous rencontrer afin de vous lancer dans la recherche qui correspondra le mieux à votre organisation de vie et aux besoins de votre enfant.

Vous avez choisi votre mode d'accueil

Chez une assistante maternelle :

L'équipe du Relais Petite Enfance vous accompagne dans votre nouvelle casquette d'employeur !

Elle concourt avec votre salariée à l'éveil de votre enfant en organisant des matinées de jeux et rencontres dans chacune de vos communes, en prêtant du matériel et des ouvrages aux assistantes maternelles.

Si vous êtes employeurs d'une assistante maternelle agréée de notre territoire vous bénéficiez de la possibilité (sous réserve d'étude de vos besoins) de places d'accueil sur un des multi accueils pendant les congés de votre assistante maternelle s'ils diffèrent des vôtres, de places d'urgence si votre salarié est en arrêt...

En accueil collectif :

Pour de l'accueil occasionnel :

Vous rencontrez la directrice du site où vous souhaitez que votre enfant soit accueilli. Après l'inscription, vous débutez la familiarisation et par la suite vous pourrez réserver 3 temps maximum par semaine au maximum



Matinée piscine

1 mois avant la date souhaitée d'accueil. Les réservations s'effectuent par téléphone.

Pour de l'accueil régulier :

Après une rencontre pour évaluer vos besoins, vous remplissez une demande de contrat pour l'un des multi accueils (Montbizot ou Neuville) qui sera présentée en commission d'attribution (environ 1 par mois).

La commission d'attribution est présidée par la Vice-présidente aux affaires sociales et composée d'élus et de techniciens.

Elle étudie chaque demande et, en fonction des disponibilités d'accueil, valide totalement ou partiellement la demande de la famille.

Les critères d'attribution s'organisent autour de l'utilisation des services par des familles issues de chaque commune du territoire, de la mixité sociale des familles accueillies, de l'âge de l'enfant. (Un document plus précis est à votre disposition au sein du service).

Vous voulez passer du temps avec votre enfant en compagnie d'autres enfants et parents :

Le service Petite Enfance et la Maison des Projets expérimentent des rencontres en matinées tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois à Ballon Saint Mars. L'occasion pour tous de prendre du temps dans un lieu adapté au plus petits. Echanger, se rencontrer, jouer...

Vous souhaitez participer à des temps festifs :

Tout au long de l'année, le service Petite Enfance propose des spectacles pour les plus jeunes, des conférences, des temps d'animations ... N'hésitez pas à nous consulter !



Rando poussettes

Vie des familles et l'action sociale



L'association Maison Des Projets est le centre social du territoire Maine Cœur de Sarthe, mobilisé auprès de treize communes. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de proximité qui répond aux attentes ainsi qu'aux besoins des habitants. Il propose des services et des activités tout au long de l'année afin de participer activement à l'animation de la vie locale et sociale, en partenariat avec les acteurs sociaux, éducatifs et culturels du territoire. Le siège social se situe à Ballon-Saint-Mars et compte plusieurs structures disséminées sur le territoire Maine Cœur de Sarthe.

Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires et le mercredi. Ils proposent également des séjours durant l'été et sont répartis par tranches d'âges sur trois sites à Montbizot et La Bazoge.

Les animateurs jeunesse sont présents dans les collèges sur les pauses méridiennes et proposent des « animations ados » pendant les vacances scolaires. Des espaces jeunes sont accessibles dès la 6ème à La Bazoge, Ballon-Saint-Mars, Saint-Jean-d'Assé et Joué-l'Abbé.

L'équipe famille développe des sorties et des animations pour renforcer les liens entre enfants et parents. Enfin, la vie locale développe les projets des habitants et l'épicerie solidaire fournit une aide alimentaire à ses bénéficiaires.

L'équipe travaille déjà sur de futures propositions de projets pour 2021 avec pour objectif de développer notre présence sur la partie sud du territoire.

Pour cela, une réflexion est menée sur un élargissement de nos activités sur cette zone, avec notamment la volonté d'aller à la rencontre des collégiens résidents du territoire, mais scolarisés en périphérie. Cet élargissement repose aussi sur la mobilité et s'accompagne du développement de notre système de transport au sud du territoire.

Le dispositif d'état « argent de poche » est en cours de construction avec les communes. Il s'adresse aux jeunes à partir de 14 ans et permet, pour favoriser l'autonomie et la responsabilisation des jeunes, de leur proposer des chantiers de proximité à réaliser pour les communes en échange de rémunération.

Un projet « ERASMUS + » est porté par l'équipe jeunesse qui travaille sur la citoyenneté Européenne, les échanges interculturels et le développement durable. Pour cela, un échange international avec la région des Pouilles en Italie devrait voir le jour et embarquer un certain nombre de jeunes investis dans le projet depuis maintenant plusieurs mois.



Accueils de loisirs

Site 3 - 5 ans

École Louis Rouzay
Montbizot

Site 6 - 8 ans

Base de loisirs
Montbizot

Site 9 - 12 ans

Espace Claude Fortin
La Bazoge

Espaces Jeunes

Salle des Jeunes

La Bazoge

Maison des jeunes et de la Culture

Ballon-Saint-Mars

Stade de foot

Saint-Jean-d'Assé

Maison des Jeunes et de la Culture

Joué-l'Abbé

Espace Claude Fortin

La Bazoge

Nous contacter

Tél. : 02 43 27 36 77

accueil.maisondesprojets@gmail.com

Horaires

9h à 12h | 13h30 à 17h15
(Sauf le vendredi matin)

Espace François Mitterrand
Place de la République
72290 Ballon Saint-Mars



Communication



Emmanuel CLEMENT

**Vice-Président en charge
de la Communication, de la promotion
de l'action communautaire
et des actions de mutualisation**

Maire de St Jean d'Assé

Communiquons ensemble pour être fier de notre territoire, valoriser les réalisations. Nous avons de

nombreux atouts et il convient de le faire savoir.

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe porte depuis plusieurs années sa communication aux habitants, aux professionnels via le bulletin communautaire que vous recevez 2 fois par an et le site internet.

Le bulletin communautaire que vous lisez actuellement a été réalisé courant novembre. Ce support de communication a été travaillé en interne avec comme objectif de le faire évoluer, le moderniser... Ce bulletin nous permet de vous informer des projets que nous menons sur le territoire pour les habitants, les professionnels... et de vous transmettre des informations utiles à votre quotidien comme la distribution prochaine des sacs ordures ménagères dans votre commune.

Tout ce que vous parcourez dans ce bulletin est consultable sur notre site internet.

www.mainecoeurdesarthe.fr créé depuis 2017 est un outil indispensable de nos jours. Sur notre site internet, vous trouverez toutes les compétences qu'exerce la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe. Nous investissons



pour vous dans de nombreux domaines, l'environnement et la gestion des déchets, mais aussi dans la santé avec nos cabinets médicaux, la petite enfance avec la 2^{ème} structure Petite Enfance à Neuville sur Sarthe....

Aujourd'hui, notre système de communication doit évoluer. A l'heure du numérique, beaucoup d'entre vous, communique par le biais des réseaux sociaux. Vous tissez, tchattez, partagez des informations entre amis, familles... Comme vous, la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe doit être en perpétuelle évolution. Durant ce mandat, les élus Maine Cœur de Sarthe devront réfléchir à la meilleure façon de mettre en avant la communauté de communes sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter... Nous ne manquerons pas de revenir vers vous autour de ces outils.

Communiquer veut aussi dire échanger avec les communes.

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe échange régulièrement avec l'ensemble de ses 13 communes. Ces échanges ont permis la mutualisation de services à différents degrés comme par exemple des groupements de commande, des prestations de services... Ces mutualisations permettent à la communauté de communes ainsi qu'aux communes de minimiser leurs dépenses budgétaires. C'est aussi le cas, en regroupant l'acquisition et la pose de signalétique sur l'ensemble de nos zones d'activités. Ces totems apportent une valorisation de nos zones et une visibilité pour les entreprises.

Sport et vie associative

**Basket, Tennis, Musique, Théâtre, Bibliothèques...
les associations sont nombreuses sur le territoire**



Marina COMPAIN,
**Conseillère déléguée en charge du Sport
et de la vie associative**
Maire-adjointe de Saint Pavace

Les élus de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe accompagnent et soutiennent les associations sportives, culturelles, d'animations... de leur territoire.

Chaque année, nous soutenons sous forme de subventions les associations qui en font la demande. Les dossiers de demande de subvention sont à retirer auprès de la communauté de communes ou sur le site internet www.mainecoeurdesarthe.fr dès début janvier et le retour est établi au 28 février. Ces dossiers sont ensuite étudiés par un groupe de travail en fonction du règlement de versement des subventions qui propose, au vote, du conseil communautaire les montants alloués. Pour 2020, un montant d'environ 40 000€ a été voté en conseil communautaire.

Notre appui se traduit aussi par des infrastructures sportives, des terrains de tennis couverts sur les communes de St Pavace et La Bazoge, des



salles de sports sur Ste Jamme sur Sarthe, Ballon-St Mars.... Ces bâtiments ou terrains qu'ils soient communautaires ou communaux sont mis à disposition des associations, écoles de notre territoire.

Grâce à cette vie associative et au travail des bénévoles, certaines associations font la renommée de notre territoire Maine Cœur de Sarthe comme Le tennis Club des Rives de Sarthe avec des jeunes joueurs inscrits en pôle espoir, le club de Roller Maine Cœur de Sarthe qui apparaît fréquemment sur les journaux, le club de Tennis de Table de Ste Jamme sur Sarthe 2^{ème} club de Sarthe en nombre d'adhérents tout comme le club de Handball de La Bazoge... Avec 3 écoles de musique, des écoles de danse, des associations de patrimoine... la vie culturelle est riche sur nos communes. Nous soutenons de nombreuses manifestations qui permettent à nos communes d'être dynamiques, attractives, source de richesses culturelles et économiques pour le territoire.



Maurice Vavas seur

Vice-président en charge du PCAET :
habitat, mobilités et urbanisme

Maire de Ballon-Saint Mars

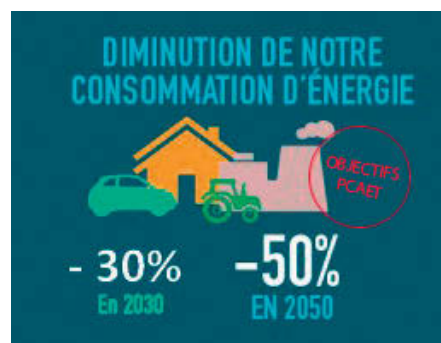
Le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays du Mans a pour principale vocation l'adaptation au changement climatique. Au travers d'un programme d'actions, il vise à nous faire évoluer dans notre quotidien et favoriser des pratiques sobres en

carbone, économes en ressources. Conjugués à la production d'énergies renouvelables, ces enjeux d'aujourd'hui doivent nous permettre de préparer l'avenir.

Les thématiques mobilité et habitat sont sans doute les plus à même d'interroger nos habitudes et nos façons de vivre ou de pratiquer le territoire. La commission qui m'a été confiée devra se saisir au mieux de ces enjeux, expérimenter et valoriser les opportunités et potentiels du territoire, pour mieux vivre avec notre environnement.

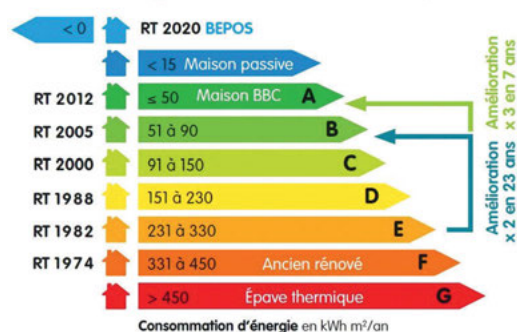
L'objectif Territoire à Energie Positive (TEPOS) repose en grande partie sur le croisement des trajectoires Production d'Energies Renouvelables et sobriété énergétique. Aussi, deux commissions de travail ont été constituées afin d'appréhender au mieux un objectif qui peut paraître lointain, puisque visé à l'horizon 2050, mais dont l'ambition suppose, sans délai, des mobilisations conséquentes.

A l'échelle de notre territoire le transport routier et l'habitat représentent les plus gros consommateurs d'énergie. La recherche de sobriété passe donc par l'innovation et l'optimisation qui seront systématiquement visées par la Communauté de communes dans ses futures actions et projets.



HABITAT

Les réglementations thermiques



En matière de logements, l'évolution des réglementations thermiques montre la voie. Dès 2021, la construction de maisons passives et à énergie positive constituera la norme. La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe intégrera ces principes de bâtiments à énergie positive au-delà de l'habitat, pour l'ensemble de ses futurs bâtiments publics.

Le logement neuf demeure toutefois minoritaire dans un parc dont il nous appartient d'accompagner l'évolution. Les dispositifs, programmes divers et variés se multiplient en matière de rénovation, de réhabilitation énergétique. Les nombreux démarchages que nous subissons accentuent la confusion. La Communauté de communes, aux côtés du Pays du Mans s'engage dans une démarche volontariste de Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)

Il s'agira alors de faire aboutir un service public de proximité, en mesure d'accompagner et de conseiller les particuliers dans leurs démarches, de mobiliser des réseaux de professionnels du bâtiment, mais aussi de concevoir des modèles de financement.

Toutes les pistes sont actuellement étudiées pour aboutir au meilleur dispositif en vue de massifier la rénovation énergétique, et viser la sobriété de notre parc de logements.

MOBILITÉS

L'automobile est à une très large majorité notre moyen de déplacement privilégié. Les politiques publiques au sens large, l'innovation technologique vont dans le sens d'une réduction de l'empreinte carbone de nos trajets automobiles. Le territoire se doit d'accompagner ces évolutions et proposer des alternatives complémentaires et/ou en substitution aux trajets automobiles individuels.

Transports collectifs :

L'amélioration de notre desserte par les réseaux régionaux ALEOP autocars et TER est un objectif majeur. Le futur arrêt TER Hôpital sera un précieux atout pour notre territoire en sus des 4 gares ou haltes ferroviaires existantes.



Autopartage :

Des solutions avec le service d'autopartage Mouv'ngo : Porté par le Pôle Métropolitain, des véhicules électriques type Zoë sont déjà opérationnels sur le territoire à Ballon Saint Mars et à Saint Jean d'Assé. Accessibles depuis des stations aménagées, les voitures sont disponibles tous les jours pour une utilisation quotidienne entre 3h30 et 00h30, à un tarif avantageux. Ce service est également un service solidaire qui peut mettre en relation un conducteur bénévole et un passager dans l'incapacité de conduire.



Ces stations sont amenées à se multiplier pour faciliter le recours à des véhicules propres et au covoiturage. La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe travaille d'ores et déjà à diversifier cette offre vers d'autres énergies : Bio-GNV notamment.

Covoiturage :

Le covoiturage constitue un autre axe de travail avec des parkings situés à proximité des réseaux de transport collectifs, également desservis par liaisons douces piétonnes ou cyclables.





Michel Lalande

**Vice-président en charge du
PCAET : aménagement du
territoire**

Maire de la Bazoge

De grands enjeux sociétaux se dressent devant nous ; la transition énergétique et écologique.

Dans le cadre du Pays du Mans nous nous sommes engagés en faveur du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et la réduction

de notre empreinte carbone.

Développer les énergies renouvelables, telle sera ma mission pendant ce mandat, que je porterai avec conviction et détermination. Passer des paroles aux actes, telle sera aussi mon ambition.

Pour atteindre les objectifs ambitieux qui nous sont fixés : Réduire la consommation énergétique de 50% à 2050 et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 75% à la même échéance, les projets et cibles sont nombreux :

Un programme d'actions est défini avec des mises en œuvre successives. La première sera sans aucun doute la méthanisation. La Communauté de communes et ses communes membres compteront aussi sur le photovoltaïque : développement des ombrières de parking, des centrales au sol ou sur toitures, l'énergie éolienne pourrait également être envisagée.



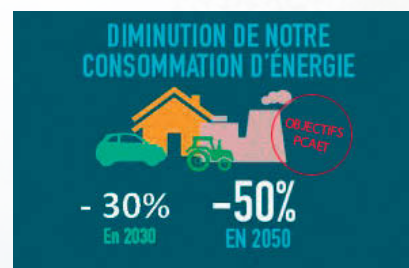
Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Un PCAET est un outil de planification qui vise à adapter le territoire au changement climatique. Cette démarche est devenue obligatoire pour les Communautés de communes de plus de 20 000 habitants au 1^{er} Janvier 2019. La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe s'est saisie, aux côtés du Pays du Mans, porteur de la démarche, d'enjeux d'ores et déjà d'actualité, qui ont parfois frappés le territoire de plein fouet.

Ce PCAET est alors **particulièrement ambitieux** :

Le territoire aspire à devenir Territoire à Energie Positive (TEPOS) à l'horizon 2050.

Un territoire à énergie positive se construit autour du double objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. Cette stratégie suppose que 100% de la consommation d'énergie finale du territoire soit d'origine renouvelable en 2050, **avec un objectif intermédiaire fixé à 37% du mix énergétique dès 2030 (x5 par rapport à la situation 2014).**



Le PCAET est construit autour de 6 axes :

- **Axe 1** - Faire vivre le Plan climat air énergie territorial.
- **Axe 2** - Développer les filières énergétiques propres et renouvelables.
- **Axe 3** - Repenser les services de mobilité (transports collectifs, mobilités dites actives, voiture partagée, utilisation de véhicules propres).
- **Axe 4** - Favoriser un développement résidentiel et tertiaire sobre en carbone.
- **Axe 5** - Renforcer le stockage carbone et la biodiversité sur le territoire.
- **Axe 6** - Mettre en place un système de consommation durable et de valorisation des déchets.

S'ils se révèlent tous importants pour atteindre les ambitions fixées, la Communauté de communes a souhaité se saisir plus spécifiquement, dans une commission dédiée et animée par M. Lalande, des axes 2 et 5.

Aménagement du territoire

La Communauté de communes veillera alors à inscrire dans le temps et dans l'ensemble de ses projets :

La production d'énergie renouvelable

Mobiliser les toitures des bâtiments publics, parkings et espaces délaissés pour la production d'énergie par photovoltaïque.

Le photovoltaïque (panneaux solaires au sol ou en toiture). Tous, collectivités, entreprises et particuliers pouvons prétendre à cette énergie solaire. Pour faciliter vos initiatives, vous pouvez consulter le cadastre solaire sur le site <https://paysdumans.insunwetrust.solar/>



La Communauté de communes est déjà investie dans cette démarche depuis quelques années. Le bâtiment de La Gendarmerie à Ballon-St Mars, l'Hôtel communautaire à Joué l'Abbé sont équipés de panneaux photovoltaïques qui grâce au soleil, permettent de produire une grande part de l'énergie consommée sur sites.



Suivre et accompagner les projets agricoles d'unité de méthanisation.

La méthanisation consiste à produire avec les déchets organiques agricoles, un biogaz qui est injecté sur le réseau. Les résidus appelés digestats servent à nourrir les cultures. Ce procédé permet de réduire l'utilisation d'engrais de synthèse.

Les élus Maine Cœur de Sarthe se saisiront de l'ensemble des potentiels et opportunités en engageant des études nécessaires (hydroélectricité, éolien, bois/énergie, etc...).



Le stockage carbone et la biodiversité

Conforter et renforcer la « trame verte et bleue » du territoire comme capacités de stockage carbone.

La trame verte et bleue est une forme de protection des espaces naturels et contribue à préserver la biodiversité terrestre ou aquatique.

Encourager les pratiques agricoles en mesure d'optimiser le stockage carbone des surfaces cultivées : agro-écologie, agroforesterie, agriculture de conservation, de gestion des paysages, etc...



Alain BESNIER
Vice-Président
en charge de l'Environnement
Eau, Assainissement, Déchets
Maire de Montbizot

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe a comme compétence diverses matières environnementales :

Les déchets avec la collecte en porte à porte des ordures ménagères, du tri sélectif, les déchèteries.....

L'Assainissement non collectif pour lequel nous réalisons en interne les contrôles de bon fonctionnement, les diagnostics pour les ventes, les réhabilitations ...

De nouvelles compétences nous seront imposées au fur et à mesure de ce mandat avec l'eau potable, l'assainissement collectif, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) ...

Face à cette multitude de thèmes l'aide de Jean-Michel LERAT sera la bienvenue. Etant en charge de la gestion des déchets sur le précédent mandat, il conservera cette thématique jusqu'en 2026.



Jean-Michel LERAT
Conseiller délégué
en charge du groupe de travail
Déchets
Conseiller municipal
à Ste Jamme sur Sarthe

Concernant les déchets, dès à présent, la commission travaille sur le prochain renouvellement des marchés de collecte et de traitement des déchets

prévu pour 2022. Notre objectif est d'harmoniser les modes de collecte sur l'ensemble de notre territoire et en ayant toujours à l'esprit la maîtrise du budget. Un travail sera aussi réalisé sur la mise en sécurité des quais de déchargement de la déchèterie de Montbizot, la création d'une plateforme de déchets verts à la déchèterie de Neuville sur Sarthe...

Pour l'assainissement non collectif, pas de changement, le règlement de service ayant été révisé en 2019 et il est consultable sur notre site internet.



Encore trop d'erreurs de tri - Petit rappel des consignes

Les agents de collecte des emballages recyclables ont remarqué une augmentation des erreurs de tri. On y retrouve des vêtements, des masques chirurgicaux, du polystyrène, des couches bébés.

Ces déchets ne sont pas des emballages recyclables et ces refus de tri ont une conséquence sur la facturation.

Ils sont à déposer soit dans les ordures ménagères soit en déchèterie.

Pour éviter toutes erreurs, reportez-vous sur l'étiquette posée sur votre bac de tri.

SPÉCIAL COVID



Horaires d'ouverture des déchèteries

DÉCHÉTERIE DE NEUVILLE SUR SARTHE

La Touche

Lundi : 9h/12h

Mardi : 14h/16h45*

Mercredi : 9h/12h 14h/16h45*

Vendredi : 8h30/12h30

Samedi : 9h/12h 14h/16h45*

DÉCHÉTERIE DE MONTBIZOT

Za La Pièce Du Bois

Lundi : 14h/16h45*

Mercredi : 9h/12h 14h/16h45*

Jeudi : 14h/16h45*

Vendredi : 14h/16h45

Samedi : 9h/12h 14h/16h45*

*Fermeture à 17h45 du 1^{er} avril au 30 septembre
Fermeture des déchèteries les jours fériés.

DÉCHÉTERIE DE ST SATURNIN

Habitants de La Bazoge et de la rive droite de Neuville sur Sarthe

Lundi, mardi et mercredi : 14h/18h

Jeudi et Vendredi : 9h/12h

Samedi : 9h/12h et 14h/18h



Permanences pour la distribution des sacs ordures ménagères

Ballon-St Mars ▶ Lieu: Salle polyvalente de St Mars/Ballon

Mercredi 6 Janvier	9h/12h30	
Vendredi 8 Janvier		15h/19h
Samedi 9 Janvier	9h/12h30	
Mercredi 13 Janvier	9h/12h30	
Vendredi 15 Janvier		15h/19h
Samedi 16 Janvier	9h/12h30	

Courceboeufs ▶ Lieu: Mairie (salle du Conseil)

Vendredi 15 Janvier		16h30/19h
Samedi 16 Janvier	9h30/12h	
Vendredi 22 Janvier		16h30/19h
Samedi 23 Janvier	9h30/12h	

Joué l'Abbé ▶ Lieu: Mairie (salle des associations)

Lundi 4 Janvier		16h30/19h
Mercredi 6 Janvier	9h/12h30	16h/19h
Samedi 9 Janvier	9h/12h	
Vendredi 15 Janvier		16h30/18h30
Samedi 16 Janvier	9h/12h	

La Bazoge ▶ Lieu: Salle des mariages

Lundi 4 Janvier	9h/12h	
Mercredi 6 Janvier		14h/19h
Vendredi 8 Janvier		14h/19h
Samedi 9 Janvier	9h/12h	

La Guierche ▶ Lieu: Mairie (salle du Conseil)

Lundi 4 Janvier	9h/12h	14h/18h
Jeudi 7 Janvier		13h30/18h30
Dimanche 10 Janvier	9h/12h	
Mercredi 13 Janvier	9h/12h	
Samedi 16 Janvier	9h/12h	

Montbizot ▶ Lieu: Mairie (salle du Conseil)

Mercredi 6 Janvier	9h/12h	
Samedi 9 Janvier	9h/12h	
Mercredi 13 Janvier		17h/19h30
Samedi 16 Janvier	9h/12h	
Mercredi 20 Janvier	9h/12h	

Neuville sur Sarthe ▶ Lieu: Mairie

Lundi 4 Janvier	9h/12h	
Mercredi 6 Janvier	9h/12h	
Vendredi 8 Janvier		15h30/19h
Lundi 11 Janvier	9h/12h	
Vendredi 15 Janvier		15h30/19h
Samedi 16 Janvier	9h/12h	

St Jean d'Assé ▶ Lieu: Salle communale 29 rue Principale

Lundi 4 Janvier	9h/12h30	
Mardi 5 Janvier	9h/12h30	
Mercredi 6 Janvier	9h/12h30	
Jeudi 7 Janvier		16h/19h
Vendredi 8 Janvier		14h/17h
Samedi 9 Janvier	9h/12h30	

St Pavace ▶ Lieu: Mairie (salle d'activités)

Lundi 4 Janvier	9h/12h	16h/19h
Mardi 5 Janvier	9h/12h	16h/19h
Mercredi 6 Janvier	9h/12h	
Jeudi 7 Janvier	9h/12h	16h/19h
Vendredi 8 Janvier	9h/12h	16h/19h
Samedi 9 Janvier	9h/12h	

Ste Jamme sur Sarthe ▶ Lieu: Salle polyvalente

Lundi 4 Janvier	9h/12h	
Mercredi 6 Janvier	9h/12h	16h/19h
Vendredi 8 Janvier		15h30/19h
Samedi 9 Janvier	9h/13h	
Mercredi 13 Janvier	9h/12h	16h/19h
Samedi 16 Janvier	9h/13h	

Souillé ▶ Lieu: Salle polyvalente

Vendredi 18 Décembre		16h/19h
Samedi 19 Décembre	9h/12h30	
Mercredi 6 Janvier		16h/19h
Samedi 9 Janvier	9h/12h30	

Souigné sous Ballon ▶ Lieu: Mairie (salle du Conseil)

Mardi 5 Janvier		14h/18h
Vendredi 8 Janvier		14h/18h
Samedi 9 Janvier	9h/12h	
Lundi 11 Janvier	9h/12h	
Mardi 12 Janvier		14h/18h
Jeudi 14 Janvier		14h/18h
Vendredi 15 Janvier	9h/12h	
Samedi 16 Janvier	9h/12h	

Teillé ▶ Lieu: Mairie (salle du Conseil)

Vendredi 8 Janvier		16h/18h
Samedi 9 Janvier	10h/12h	
Lundi 11 Janvier	9h/11h	

NOUVEAU

***Pour les amoureux de la nature,
les sportifs, les randonneurs....***

**Venez découvrir notre nouveau guide
de randonnées Maine Cœur de Sarthe**

Vous le trouverez en vente à
l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe
au tarif de 7€ pour un guide de randonnées
complet

- 18 fiches de randonnées pédestres,
- 9 fiches de circuits VTT
- 1 circuit de randonnées à cheval ou attelé

Des fiches individuelles sont également en
vente au tarif de 0.50€



Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe

36 rue du Général Leclerc

72290 BALLON-ST-MARS

02 43 27 35 30

officedetourisme@mainecoeurdesarthe.fr

Horaires d'ouverture public :

Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h30

*Joignable également par téléphone
le mardi et jeudi matin*